

# GUIDE HANDICAP



**Ensemble avec nos différences**



En 2021, la commune de Vendenheim a signé sa charte Ville et Handicap. Ce guide Handicap est un outil nécessaire complémentaire, qui s'inscrit dans la volonté municipale de permettre à tous de bien vivre ensemble à Vendenheim.

Il recense des adresses et informations pratiques à Vendenheim, ou sur le territoire de l'EMS, voire dans le Bas-Rhin, qui proposent des dispositifs et accompagnements spécifiques pour les personnes (enfants et adultes) en situation de handicap, quel que soit le handicap.

Ce guide n'est ni exhaustif, ni parfait. Néanmoins, c'est un outil d'information qui facilitera, nous l'espérons, le quotidien et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à l'élaboration de ce guide.

L'Adjointe en charge du handicap  
Valérie MUSSO



Le Maire,  
Philippe PFRIMMER



## SOMMAIRE

TRANSPORTS .....	4
ACCUEIL PETITE ENFANCE .....	8
ÉDUCATION.....	10
LOGEMENT .....	14
LES SERVICES D'AIDE À DOMICILE .....	20
TRAVAIL / EMPLOI.....	21
SPORTS.....	26
CULTURE / LOISIRS / VACANCES .....	30
RÉPIT POUR LES AIDANTS .....	36
DIVERS .....	38

Version 1 - février 2023

Ce guide fera l'objet d'une mise à jour régulière. Si des associations veulent y figurer, ou pour toute erreur constatée, merci de contacter la mairie de Vendenheim : [courrier@vendenheim.fr](mailto:courrier@vendenheim.fr) en indiquant « Guide Handicap » dans l'objet de votre mail.

Les coordonnées et les liens vers les sites internet sont vérifiés à la date ci-dessus. Ils peuvent devenir obsolètes, ceci étant indépendant de notre volonté.

## MOBISTRAS

MobiStras est un service public de transport collectif à la demande, destiné à faciliter les déplacements des personnes à mobilité ou autonomie réduite sur les 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

Il s'adresse aux personnes présentant un handicap et permet d'accéder, en porte à porte, à des lieux non desservis par les transports en commun.

Pour accéder au service, les usagers doivent être reconnus au préalable par l'Eurométropole de Strasbourg ainsi que par le service Mobistras :

S'inscrire :

[www.mobistras.strasbourg.eu/sinscrire](http://www.mobistras.strasbourg.eu/sinscrire)

Pour réserver un trajet :

en ligne : <https://mobistras.transport-a-la-demande.fr/login>

par téléphone : 03 68 67 90 00

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00

et le samedi de 7h30 à 12h00

ou par email : [mobistras@antoni-voyages.com](mailto:mobistras@antoni-voyages.com)

**Mobi.Stras**

**4 rue Albert Calmette**

**67610 La Wantzenau**

**03 68 67 90 00**

[www.mobistras.strasbourg.eu](http://www.mobistras.strasbourg.eu)

## CTS

### Compagnie des Transports Strasbourgeois

Le réseau de transport est accessible aux personnes en situation de handicap et une tarification solidaire est mise en place.

À Vendenheim, les arrêts de bus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) et aux personnes déficientes visuelles, sauf les 2 arrêts Temple et Tilleul (dans les 2 sens). L'arrêt Gare direction Eckwersheim est aménagé mais le trottoir est très étroit pour les PMR.

Si vous êtes résident de l'Eurométropole, tous les abonnements CTS mensuels, annuels, P+R Rotonde et Pass Mobilité vous donnent accès aux lignes TER circulant à l'intérieur du périmètre de l'Eurométropole de Strasbourg sans surcoût !

Toutes les modalités sur la création ou le renouvellement de la contremarque TER sont disponibles sur le site de la CTS.

**CTS**

**14 rue de la Gare aux Marchandises**

**67200 Strasbourg**

**03 88 77 70 70**

[www.cts-strasbourg.eu](http://www.cts-strasbourg.eu)

## FLEX'HOP

Flex'hop est un service de transport en commun et à la demande (TAD), de la CTS.

Il est disponible uniquement sur réservation et est accessible avec un titre de transport CTS valide.

Il fonctionne tous les jours (sauf 1<sup>er</sup> mai), de 5h à minuit, sur le principe d'une réservation obligatoire effectuée de 15 jours à 30 minutes avant le départ.

La montée et la descente se font à tous les arrêts CTS et les arrêts Fluo Grand Est 67 des communes concernées.

**FLEX'HOP**

**0 800 200 120**

**Appel gratuit**

[www.flexhop.eu](http://www.flexhop.eu)



## ACCÈS + DE LA SNCF

Service d'accompagnement pour aider les personnes nécessitant une assistance.

**Il n'y a pas de prise en charge à Vendenheim, ce service est en place à la gare de Strasbourg uniquement.**

Pour bénéficier de ce service gratuit, contactez Accès Plus dès l'achat de votre titre de transport, au moins 48h avant votre départ

- Par téléphone 7 jours sur 7, de 8h à 20h, en composant le 36 35 puis tapez #45 ou dites « service » puis « Accès Plus » (service gratuit + prix appel).
- Par Internet : via le formulaire de demande de prestation Accès Plus : <https://sncf.force.com/aplus/s/demande-prestation?origin=PKhzh3NUh8>.
- En gares et boutiques SNCF, auprès d'un agent de la SNCF.

### ACCÈS + de la SNCF

☎ **36 35** puis tapez **#45** ou dites « service » puis « Accès Plus » (service gratuit + prix appel)

[www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/voyager-en-toute-situation/accessibilite/services-assistance/acces-plus](http://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/voyager-en-toute-situation/accessibilite/services-assistance/acces-plus)

## TRANSPORT ULYSSE

Réseau de transport et d'accompagnement de personnes à mobilité réduite (PMR).

### ULYSSE BAS-RHIN

Agence de Strasbourg  
67115 PLOBSHEIM  
06 61 54 60 55

[www.ulyссе-transport.fr](http://www.ulyссе-transport.fr)



## ACCÈS TER GRAND EST de la SNCF

Liste des Gares Accès TER dans le Bas-Rhin: Haguenau, Saverne, Molsheim, Sélestat et Strasbourg

Par téléphone : 0 805 415 415 (appel et service gratuits), de 8h à 18h du lundi au vendredi et de 9h à 14h le samedi

Par Internet :

[www.ter.sncf.com/grand-est/services-contacts/assistance-accessibilite/access-train](http://www.ter.sncf.com/grand-est/services-contacts/assistance-accessibilite/access-train)

pour accéder au formulaire de réservation disponible en bas de page.

### ACCÈS TER Grand Est de la SNCF

[www.ter.sncf.com/grand-est/services-contacts/assistance-accessibilite/access-train](http://www.ter.sncf.com/grand-est/services-contacts/assistance-accessibilite/access-train)

**0 805 415 415** - de 8h à 20h, en composant le **36 35** puis tapez **#45** ou dites « service » puis « Accès Plus » (service gratuit + prix appel).

## SERVICE SAPHIR D'AIR FRANCE

Saphir (Service d'Assistance aux Personnes Handicapées pour les Informations et les Réservations) est un service d'assistance gratuit d'Air France permettant de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite.

En cas de handicap auditif, vous pouvez accéder à l'assistance Saphir par téléphone avec leur partenaire Acceo (gratuit et facile d'utilisation) :

[https://accessible.acce-o.fr/client/air\\_france](https://accessible.acce-o.fr/client/air_france)

### SAPHIR

**09 69 36 72 77** (prix d'un appel local)

Mail : [mail.saphir@airfrance.fr](mailto:mail.saphir@airfrance.fr)

Site web :



## ACCUEIL PETITE ENFANCE

Accueil en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil de la petite enfance de la commune.

### RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

En plus de donner des informations généralistes sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existants sur le territoire de la commune, c'est un lieu de centralisation des demandes d'accueil pour les enfants en situation de handicap.

Relais Petite Enfance  
12 rue Berlioz  
67550 VENDENHEIM  
07 78 41 75 43 (M<sup>me</sup> SCHOTT)  
Mail : [rpe@cias-vendenheim.fr](mailto:rpe@cias-vendenheim.fr)

Facebook



### LE MULTI-ACCUEIL « PREMIERS PAS »

La crèche accueille des enfants en situation de handicap, en milieu ordinaire.

CRECHE « PREMIERS PAS »  
22 Rue Charles Gounod  
67550 VENDENHEIM  
03 88 59 49 19  
Mail : [creche-premiers-pas@leaetleo.com](mailto:creche-premiers-pas@leaetleo.com)  
[www.leaetleo.com/creche/premiers-pas-vendenheim/](http://www.leaetleo.com/creche/premiers-pas-vendenheim/)

### MICRO-CRÈCHE « MES 1<sup>ERS</sup> COPAINS »

Accueil en milieu ordinaire.

MICRO-CRÈCHE « MES 1<sup>ERS</sup> COPAINS »  
9 rue Albert Schweitzer  
67550 VENDENHEIM  
06 60 28 54 94  
Mail : [info@mes1erscopains.fr](mailto:info@mes1erscopains.fr)

### MICRO-CRÈCHE « LES CHÉRUBINS »

Accueil en milieu ordinaire.

MICRO-CRÈCHE « LES CHÉRUBINS »  
21 Rue Albert Jacquard  
67550 VENDENHEIM  
09 72 83 53 46 / 07 68 54 81 55  
Mail : [creche-67550@les-cherubins.com](mailto:creche-67550@les-cherubins.com)

### LAEP - LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Le LAEP accueille des enfants en situation de handicap, en milieu ordinaire. Ouvert à Vendenheim le 3<sup>ème</sup> samedi du mois (hors vacances scolaires), de 9h30 à 12h.

LAEP Vendenheim Mundolsheim Lampertheim Eckwersheim  
Maison de l'Enfant  
16 rue Gounod  
67550 VENDENHEIM

Contact par le CIAS : 03 88 64 78 04  
Mail : [laep@cias-vendenheim.fr](mailto:laep@cias-vendenheim.fr)

Facebook



## ÉDUCATION

Accueil des enfants en situation de handicap dans les établissements scolaires de Vendenheim, en milieu ordinaire.

Pour l'accueil en établissements spécialisés (IME, ITEP...) dans d'autres communes, voir avec la MDPH (coordonnées en page 15).

### ÉCOLE MATERNELLE CLAIREFONTAINE

En plus de donner des informations généralistes sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire de la commune, c'est un lieu de centralisation des demandes d'accueil pour les enfants en situation de handicap.

#### ÉCOLE MATERNELLE CLAIREFONTAINE

20 rue Charles Gounod

67550 VENDENHEIM

03 88 69 48 03

Mail : [ce.0672453c@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0672453c@ac-strasbourg.fr)

<http://www.em-clairefontaine-vendenheim.site.ac-strasbourg.fr/>

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE PFLIMLIN

L'école élémentaire Pierre Pflimlin dispose d'une classe ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) accueillant des élèves en situation de handicap, avec pour mission de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

#### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE PFLIMLIN

14, rue Charles Gounod

67550 VENDENHEIM

03 88 69 55 82

Mail : [ecole.pflimlin@vendenheim.fr](mailto:ecole.pflimlin@vendenheim.fr)

<http://www.ec-vendenheim.site.ac-strasbourg.fr>



### PÉRISCOLAIRE LA BUISSONNIÈRE

Accueil en milieu ordinaire.

#### PÉRISCOLAIRE LA BUISSONNIÈRE

20 rue Gounod

67550 VENDENHEIM

03 88 59 46 99

Mail : [buissonniere@opal67.org](mailto:buissonniere@opal67.org)

[www.opal67.org](http://www.opal67.org)

### COLLÈGE LA PIERRE POLIE

La scolarisation se fait en milieu ordinaire. Le collège accueille des enfants malvoyants ou non-voyants (partenariat avec l'association Adèle de Glaubitz et le centre Jacoutot).

#### COLLÈGE LA PIERRE POLIE

1 rue du Vignoble

67550 VENDENHEIM

03 88 69 55 00

Mail : [0672658A@ac-strasbourg.fr](mailto:0672658A@ac-strasbourg.fr)

<http://www.col-vendenheim.site.ac-strasbourg.fr/>



## ÉTUDES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La plupart des établissements d'enseignement supérieur possèdent une «Mission Handicap», qui accompagne les étudiants pendant toute leur scolarité: accueil personnalisé, accompagnement et suivi spécifique, aides humaines et techniques, aménagement des examens...

Par exemple, l'Université de Strasbourg propose un dispositif d'accueil et d'accompagnement pour permettre aux étudiants en situation de handicap de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles.

Université de Strasbourg  
Service de la vie universitaire - Mission handicap  
Campus de l'Esplanade - Bâtiment le Platane  
2 allée René Descartes  
67084 Strasbourg cedex  
<https://handicap.unistra.fr>  
Mail : [svu-handicap@unistra.fr](mailto:svu-handicap@unistra.fr)



## INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE - SERVICE ÉCOLE INCLUSIVE DU BAS-RHIN

Bureau des AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap, anciennement AVS):

03 88 45 92 41

Mail : [bureau.aesh67@ac-strasbourg.fr](mailto:bureau.aesh67@ac-strasbourg.fr)

Cellule d'accueil, d'écoute et d'information pour les parents d'enfants en situation de handicap :

03 88 23 39 67

Mail : [cellule.accueil.ecoleinclusive67@ac-strasbourg.fr](mailto:cellule.accueil.ecoleinclusive67@ac-strasbourg.fr)

Inspection École Inclusive  
65 Avenue de la Forêt Noire  
67083 STRASBOURG CEDEX  
03 88 45 92 30  
Mail : [ienash67@ac-strasbourg.fr](mailto:ienash67@ac-strasbourg.fr)  
<http://www.circ-ienash67.site.ac-strasbourg.fr>

## ÉCOLE INCLUSIVE - CELLULE NATIONALE (ex Cellule Aide Handicap École)

Un numéro unique pour vous accompagner dans la scolarisation de votre enfant en situation de handicap.

**0 805 805 110 (appel gratuit)**

Le numéro de la cellule Aide Handicap École reste actif via le 0 800 730 123 dans la mesure où ce numéro vert est accessible aux personnes malentendantes, du lundi au vendredi de 9h à 17h



# LOGEMENT

Vous pouvez prendre contact avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune et/ou des professionnels du logement. Contacts commune de Vendenheim :

- Claudia PIERRE, Assistante Urbanisme et CCAS
- Véronique ESCHBACH, conseillère municipale

03 88 69 40 20 (Mairie)  
Mail : [mairie@vendenheim.fr](mailto:mairie@vendenheim.fr)

## DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL EN ALSACE

Les bailleurs sociaux alsaciens et leurs partenaires ont mis en œuvre un site internet d'enregistrement de la demande de logement social afin de simplifier les démarches.

Ce site internet permet :

- d'enregistrer une nouvelle demande de logement social en ligne
- de renouveler, mettre à jour ou consulter une demande de logement social déjà existante.

Votre demande ne sera cependant prise en compte que lorsque vous aurez joint à votre dossier l'ensemble des pièces justificatives à votre situation.

NB : pour un logement adapté, il faut préciser «handi-logement».

[www.demandedelogement-alsace.fr](http://www.demandedelogement-alsace.fr)

## RECHERCHE D'UN LOGEMENT ADAPTÉ: HANDILOGIS 67

C'est un dispositif d'aide à la recherche d'un logement social accessible et/ou adapté pour toute personne en situation de handicap et/ou de perte d'autonomie. Handilogis 67 fonctionne sur le mode d'une bourse aux logements relevant du parc social.

Une demande de logement auprès des bailleurs sociaux doit être enregistrée et active (voir paragraphe précédent).

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet de la Collectivité Européenne d'Alsace :

[www.bas-rhin.fr/personnes-handicapees/vivre-chez-soi-ou-ailleurs](http://www.bas-rhin.fr/personnes-handicapees/vivre-chez-soi-ou-ailleurs)

## ADAPTER UN LOGEMENT LOUÉ Travaux d'adaptation du logement

Contact à Vendenheim :

- Laurence KOPF, assistance sociale, qui vous orientera sur les aides de **La Collectivité européenne d'Alsace (CeA)**  
03 68 33 84 86 ou 03 68 33 84 50

Permanence en mairie les lundis de 9h à 12h, sur rendez-vous.

Contact à Strasbourg :

- MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) qui vous aidera à monter un dossier.

Maison Départementale des Personnes Handicapées - MDPH  
6A rue du Verdon  
67100 Strasbourg  
0 800 747 900 (Numéro vert) ou 03 69 49 39 00  
Mail : [accueil.mdp@bas-rhin.fr](mailto:accueil.mdp@bas-rhin.fr)



## AIDES FINANCIÈRES POUR ADAPTER UN LOGEMENT

**Important :** il ne faut pas démarrer les travaux avant la validation des financements.

### - La Collectivité européenne d'Alsace (CeA)

Elle propose avec l'Anah (Agence Nationale de l'habitat) des aides financières pour tous les travaux permettant l'adaptation du logement (dans le parc privé ou loué chez un bailleur social) : élargissement de portes d'entrée, suppression de marches, construction d'une rampe d'accès, mise en place d'un monte-personne, installation de barres d'appui, aménagement d'une douche à fond plat, adaptation des systèmes de commande.

<https://www.bas-rhin.fr/habitat-environnement/adapter-son-logement-a-perde-d-autonomie/>

#### Adapter un logement dans le parc privé :

Se renseigner auprès de CEP CICAT (Centre d'exposition permanente, Centre de Ressources, d'Information et de Conseil en Aides Techniques et Accessibilité).

Des ergothérapeutes, ergonomes, médecins de réadaptation et partenaires de la distribution sont disponibles pour écouter, conseiller et renseigner afin de choisir un matériel adapté en dehors de tout intérêt commercial. Du matériel est également à disposition.

**Les locataires doivent demander une autorisation préalable de travaux à leur propriétaire.**

CEP CICAT  
2 rue Evariste Galois  
67201 Eckbolsheim  
03 88 76 16 50  
Mail : [contact@cep-cicat.com](mailto:contact@cep-cicat.com)  
[www.cep-cicat.com](http://www.cep-cicat.com)

#### Adapter un logement loué chez un bailleur social

Se renseigner auprès du bailleur social concerné : Batigère, CDC Habitat Nord-Est, Habitat de l'III, Habitation Moderne, Immobilière 3F Alsace, Néolia, Ophéa...

Des petits livrets sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

### - Aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat)

L'Anah propose le dispositif « Habiter Facile » pour les propriétaires occupants afin de prendre en charge une partie des travaux visant à adapter le logement et ses accès aux besoins spécifiques liés au handicap.

Deux conditions pour en bénéficier : ne pas dépasser un certain niveau de ressources et vivre dans un logement construit il y a plus de 15 ans.

0 808 800 700 appel gratuit  
<https://monprojet.anah.gouv.fr>

Anah  
«Habiter  
Facile»



### - Aides de la MDPH : Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Elle répond aux besoins d'aides humaines (accompagnants, garde-malades, etc.), de soutiens techniques (formations, écoles, etc.), de travaux d'accessibilité dans le logement ou le véhicule, d'aides exceptionnelles ou animalières (chiens d'aveugle, etc.).

Contactez la MDPH (coordonnées en page 15).

### - Les aides fiscales

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt pour vos dépenses d'accessibilité de votre résidence principale. Peu importe que vous soyez propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit du domicile.

Il doit s'agir de travaux spécialement conçus pour l'accessibilité du logement aux personnes handicapées (évier et lavabo à hauteur réglable, rampes fixes, etc.) ou permettant l'adaptation du logement au handicap (bac de douche extra-plat, revêtement de sol antidérapant, etc.). La liste des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt figure à l'article 18 ter de l'annexe IV au Code Général des Impôts.

### - La TVA à taux réduit

Le taux à 5,5% au lieu de 20%, s'applique pour les ascenseurs élévateurs ou encore pour les systèmes de douche et de bain spécialement conçus pour personnes handicapées.

### - Aides de votre caisse de retraite

Si vous êtes retraité, certaines caisses de retraite peuvent accorder une aide financière ou un prêt pour des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie dans votre logement.

Cette aide, non cumulable avec la PCH, dépendra de vos besoins, de vos ressources et de votre niveau d'autonomie.

## - Aide de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

L'ADIL vous informe gratuitement sur vos droits et sur les solutions de logements adaptés.

Des permanences sont assurées dans certaines communes 1 fois par mois : Brumath et Bischheim au plus près de notre commune.

[www.adil67.org/ladil/ladil-du-bas-rhin/notre-ancrage-territorial/](http://www.adil67.org/ladil/ladil-du-bas-rhin/notre-ancrage-territorial/)

**ADIL du Bas-Rhin**  
5 rue Hannong  
67000 Strasbourg  
03 88 21 07 06  
Mail : [contact@adil67.fr](mailto:contact@adil67.fr)  
[www.adil67.org](http://www.adil67.org)

## - Aide de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)

La CNSA finance deux dispositifs pour accompagner le développement de l'habitat inclusif : le forfait habitat inclusif (depuis 2019) et l'aide à la vie partagée (à compter de 2021).

L'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui choisissent comme résidence principale un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes, assorti d'un projet de vie sociale et partagée.

[www.cnsa.fr/budget-et-financement/financement-de-lhabitat-inclusif](http://www.cnsa.fr/budget-et-financement/financement-de-lhabitat-inclusif)

Dans le Bas-Rhin :

- le dispositif de logements pour personnes cérébrolésées de l'Association des Familles de Traumatisés Crâniens (AFTC) d'Alsace  
<https://aftc.alsace> puis onglet habitat accompagné et inclusif

- des hébergements pour les personnes présentant une déficience intellectuelle : l'Arche à Strasbourg  
[www.arche-strasbourg.org/un-habitat-partage-et-accompagne](http://www.arche-strasbourg.org/un-habitat-partage-et-accompagne)

- des logements à destination des personnes en souffrance psychique, par le réseau Espoir 67 à Sarre-Union  
[www.espoir67.fr](http://www.espoir67.fr)

- des logements adaptés accompagnés, projet porté par l'ARASC  
[www.arasc.fr/logements-adaptes-accompagnes](http://www.arasc.fr/logements-adaptes-accompagnes).

## - Aide de l'Eurométropole de Strasbourg

Pour favoriser le maintien à domicile, deux types de travaux sont subventionnés par l'Eurométropole de Strasbourg (service Habitat), pour les propriétaires occupants ou les locataires en perte d'autonomie (personnes âgées, handicapées) : **sous conditions de ressources**

- les travaux d'aménagement des salles d'eau (douche à fond plat, WC surélevé, barre d'appui...),
- les travaux d'aménagement et/ou de sécurisation des accès (plate-forme élévatrice et/ou siège monte escalier, seuil de porte, motorisation des volets).

**Les locataires doivent demander une autorisation préalable de travaux à leur propriétaire ou à leur bailleur.**

**Il faut déposer une demande à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), lieu unique d'entrée des dossiers.**

Coordonnées en page 15.

## - La fondation LEROY MERLIN

La Fondation Leroy Merlin est une fondation d'entreprise qui accompagne les personnes en situation de handicap et/ou de dépendance dans le projet d'aménagement de leur logement, depuis les démarches administratives jusqu'à la réception des travaux en passant par un soutien financier.

Attention, la Fondation n'a pas vocation à se substituer aux aides publiques, elle intervient en complément dans le cas où les travaux ne pourraient pas être réalisés sans co-financement. Les travaux ne doivent donc pas commencer avant les réponses des décisions des organismes, notamment ANAH et MDPH.

[www.fondationleroymerlin.fr/accompagnement](http://www.fondationleroymerlin.fr/accompagnement)  
Magasin LEROY MERLIN de Mundolsheim.  
M<sup>me</sup> Elise GRAPTON  
03 69 48 66 52  
Mail : [elise.grapton@leroymerlin.fr](mailto:elise.grapton@leroymerlin.fr)

## LES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Vous pouvez bénéficier de prestations ou de dispositifs adaptés si vous êtes en situation de handicap et que vous souhaitez continuer à vivre chez vous.

**Pour solliciter l'orientation vers ce type de structure ou d'intervention (hors SSIAD), il convient de constituer un dossier et de le déposer à la Maison Départementale des Personnes Handicapées.** Coordonnées en page 15.

### Les Services à la Personne (SAP)

Ce sont les services de garde d'enfants, de tâches ménagères ou familiales, d'assistance aux personnes âgées ou en situation de handicap.

### Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Ce sont des organismes privés ou publics qui interviennent comme prestataires. Ils aident pour les actes essentiels de la vie, le soutien à domicile, pour préserver ou restaurer l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne, et pour maintenir ou développer des activités sociales et des liens avec l'entourage.

### Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

En vous proposant une aide pour les tâches quotidiennes et des activités diverses permettant de sortir de l'isolement, ils vous permettent de vivre en milieu ordinaire.

### Les Services Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)

Ils vous accompagnent pour aménager un logement, acquérir une aide technique, gérer un budget, retrouver une vie sociale, organiser l'aide humaine, remplir un dossier administratif, effectuer des démarches administratives, accomplir les gestes de la vie quotidienne, etc.

Ils disposent aussi de services de soins infirmiers, d'aides-soignants, d'aides médico-psychologiques, d'ergothérapeutes pour dispenser des soins quotidiens sous la responsabilité d'un médecin.

### Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Des infirmiers et/ou aides-soignants viennent chez vous pour des soins médicaux. L'objectif est d'éviter l'hospitalisation lorsque c'est possible, et de faciliter les retours à domicile après une hospitalisation.

### Les Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD)

Ils regroupent des services assurant à la fois les missions d'un SSIAD et celles d'un SAAD (voir paragraphes précédents).

## TRAVAIL / EMPLOI

L'accueil des Travailleurs en situation de handicap peut se faire en milieu ordinaire, en entreprises adaptées (EA) ou en Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).

Les principaux acteurs de l'insertion professionnelle des personnes handicapées pour aider dans les démarches :

- **Les MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- **L'AGEFIPH** (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées)
- **Le FIPHFP** (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)
- **Pôle Emploi / Cap Emploi**
- **Les Prestataires d'appuis spécifiques** (organismes de bilan, centres de formation, spécialistes du handicap)
- **Les Structures Médico-Sociales**

## OBTENIR LE STATUT DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

Est considérée comme travailleur handicapé « toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par la suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale ou psychique » (Article L5213-1 du code du travail). Il faut faire reconnaître le handicap à la MDPH, puis compléter le dossier travailleur handicapé pour obtenir la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Voir coordonnées page 15.

### AVANTAGES :

La loi oblige l'emploi des travailleurs handicapés dans la proportion de 6% minimum de l'effectif total des employés.

Accès plus facile à l'emploi : priorité pour bénéficier de dispositifs dédiés à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

Accès plus facile vers la fonction publique, soit par concours, aménagé ou non, soit par recrutement contractuel spécifique.

Aide dans l'insertion professionnelle : stages de réadaptation, de rééducation ou de formation professionnelle, aménagements professionnels.

Durée du préavis doublée, en cas de licenciement ou de rupture du contrat de travail.

## PÔLE EMPLOI / CAP EMPLOI

Inscription obligatoire à Pôle Emploi

Téléphone : 39 49

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

L'agence Pôle Emploi devient le Lieu Unique d'Accompagnement (le LUA) pour toutes les personnes en situation de handicap à la recherche d'un emploi.

Après étude du dossier, une orientation sera conseillée vers des organismes compétents en matière de réinsertion ou de maintien dans la vie professionnelle.

## AUTRES AIDES

### - La Mission Locale

Accueil, information, formation et orientation pour les jeunes (de 16 /25 ans) pour favoriser leur accès à l'emploi durable.

[https://arml-grandest.fr/mission\\_locale\\_grand\\_est/alsace-bas-rhin](https://arml-grandest.fr/mission_locale_grand_est/alsace-bas-rhin)

Mission Locale et Relais Emploi de Schiltigheim

1 rue Verlaine

67300 Schiltigheim

03 88 83 88 20

Mail : [contact@mlre-schiltigheim.fr](mailto:contact@mlre-schiltigheim.fr)

Mission Locale pour l'Emploi de Strasbourg et Eurométropole

13 rue Martin Bucer

67000 Strasbourg

03 88 76 24 00

Mail : [contact@mlpe.eu](mailto:contact@mlpe.eu)

Mission Locale Alsace Nord

27 rue de la Redoute

67500 Haguenau

03 88 067 067

Mail : [contact@mlalsacenord.fr](mailto:contact@mlalsacenord.fr)

### - L'Association pour la Réadaptation et la Formation Professionnelle (ARFP)

Le Centre de Réadaptation de Mulhouse (CRM) est géré par une association, l'ARFP (Association pour la Réadaptation et la Formation Professionnelle), établissement de rééducation, de soins et de formation professionnelle. Leur mission consiste à accompagner les personnes présentant un handicap ou une fragilité à retrouver une autonomie et préparer leur réinsertion sociale et professionnelle.

La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) est compétente pour toutes les demandes relatives au handicap, y compris la formation professionnelle. Votre première démarche consiste donc à contacter la MDPH de votre département. À partir de votre demande et de l'analyse de votre situation, vous serez orienté vers un dispositif ou une formation professionnelle dans un centre de rééducation professionnelle.

#### Centre de réadaptation professionnelle de Mulhouse

7 Boulevard des Nations

68093 Mulhouse

03 89 32 46 46

[www.arfp.asso.fr](http://www.arfp.asso.fr)

Mail : [info@arfp.asso.fr](mailto:info@arfp.asso.fr)

#### Antenne Strasbourg - Formation et préorientation

1 rue Schertz

67000 Strasbourg

03 89 32 46 46

### - Espace Info Jeunes Vendenheim

C'est un lieu de proximité, d'accueil et d'information pour tous les jeunes de 12/25 ans. L'équipe de l'Espace Info Jeunes a pour mission d'informer, d'orienter, de conseiller et d'accompagner les jeunes dans leurs démarches et projets.

#### Espace Info Jeunes

Fédi'Centre

14 rue Jean Holweg

67550 Vendenheim

[www.vendenheim.fr/vie-quotidienne/education-jeunesse/jeunesse](http://www.vendenheim.fr/vie-quotidienne/education-jeunesse/jeunesse)

## - COMÈTE France

Grâce à son réseau d'établissements de soins de suite et de réadaptation spécialisés, l'association Comète France accompagne des patients, dès la phase d'hospitalisation, dans la construction d'un projet professionnel compatible avec leur état de santé.

### Établissement partenaire en Alsace :

HU2R site de Strasbourg

(Hôpital Universitaire de Réadaptation et Rééducation)

45 boulevard Clémenceau

67082 Strasbourg

03 88 21 15 15

<https://www.groupe-ugecam.fr/hu2r-site-de-strasbourg>

### Comète France

14 rue Colbert

56100 Lorient

02 97 350 828

Mail : [direction@cometefrance.com](mailto:direction@cometefrance.com)

[www.cometefrance.com](http://www.cometefrance.com)

## AGEFIPH

L'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) est chargée de soutenir le développement de l'emploi, de l'apprentissage et de l'alternance des personnes en situation de handicap. Pour cela, elle propose des services et aides financières pour les entreprises et les personnes, notamment une aide aux déplacements afin de permettre à toute personne handicapée d'accéder ou de se maintenir dans un emploi ou une formation. Cette aide a pour but de financer les frais de déplacements du domicile au lieu de travail par un véhicule adapté ou de prendre en charge l'aménagement d'un véhicule.

AGEFIPH - Immeuble Joffre St Thibaut

13/15 Boulevard Joffre

54063 Nancy Cedex

0 800 11 10 09

Mail : [grand-est@agefiph.asso.fr](mailto:grand-est@agefiph.asso.fr)

[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) - [www.agefiph.fr/grand-est](http://www.agefiph.fr/grand-est)

## ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail)

## EA (Entreprises Adaptées)

Il faut remplir un dossier de demande auprès de la MDPH.  
Coordonnées en page 15.

Pour être accueilli en ESAT, il faut avoir 20 ans ou plus. Cependant, la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) peut parfois décider une orientation en ESAT dès l'âge de 16 ans. Les ESAT accueillent les personnes en situation de handicap qui n'ont pu acquérir un minimum d'autonomie. Les ESAT leur assurent un soutien médico-social et éducatif permettant le développement de leurs potentialités et des acquisitions nouvelles, ainsi qu'un milieu de vie favorisant leur épanouissement personnel et social.

Une entreprise adaptée (EA) est une entreprise du milieu ordinaire, qui a la spécificité d'employer au moins 55 % de travailleurs en situation de handicap parmi ses effectifs. L'entreprise adaptée permet à ses salariés d'exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs possibilités afin qu'ils obtiennent ou conservent un emploi.

### ESAT et EA du département « Bas-Rhin » (67)

[www.reseau-gesat.com/Gesat/Bas-Rhin-67/](http://www.reseau-gesat.com/Gesat/Bas-Rhin-67/)

<https://www.sanitaire-social.com/annuaire-handicap/etablissement-et-service-d-aide-par-le-travail-esat/liste-bas-rhin-67>



## COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT GRAND-EST

Comité Départemental Handisport du Bas-Rhin

Maison des Sports

4, rue Jean Mentelin

67035 Strasbourg

06 74 61 43 54

Mail : [cdh67.president@gmail.com](mailto:cdh67.president@gmail.com)

Mail : [cd67@handisport.org](mailto:cd67@handisport.org)



Où pratiquer :

<http://lara-prod-extranet.handisport.org/ou-pratiquer/home>

À proximité de notre commune :

### UNITAS BRUMATH ATHLETISME

36 Avenue de l'europe

67170 Brumath

03 88 68 03 62

Mail : [unitasbrumath.athle@free.fr](mailto:unitasbrumath.athle@free.fr)

<http://unitasbrumath.athle.com/>

### CLUB D'ACTIVITÉ DES MAÎTRES NAGEURS SAUVETEURS

#### CAMNS - SECTION PLONGÉE

Ballastière de Bischheim

Rue du Château d'Angleterre, BP 50028

67801 Bischheim cedex

Mail : [plongee@camns.com](mailto:plongee@camns.com)

<https://plongee.camns.com/>

### TON HANDICAP ENSEMBLE ON L'OUBLIE - T.H.E.O2

67870 Bischoffsheim

06 27 28 65 66

Mail : [theo2.contact@gmail.com](mailto:theo2.contact@gmail.com)

[www.facebook.com/THEO2-114732165304470](http://www.facebook.com/THEO2-114732165304470)

Sports de plein-air : tandem-ski et fauteuil de descente tout terrain

### CLUB D'ESCRIME DE SAVERNE

22 rue de la gare

67490 Dettwiller

Mail : [67philippe.friedrich@gmail.com](mailto:67philippe.friedrich@gmail.com)

06 70 34 12 51

Lieu : Cosec Les Sources, Rue Sainte-Marie, à Saverne

### ASHPA / Handisport

L'association Strasbourg Handisport Passion Aventure (ASHPA) propose aux personnes atteintes d'un handicap physique ou sensoriel des activités sportives en loisir ou en compétition : basket en fauteuil, tennis, athlétisme, haltérophilie, badminton, natation.

ASHPA

Maison départementale des sports

4 rue Jean Mentelin

67200 Strasbourg

03 88 26 94 20

[www.ashpa.fr](http://www.ashpa.fr)

## ASPPT - KIDIHANDI

KidiHANDI est une école parasport pour les enfants en situation de handicap physique âgés de 8 à 12 ans. À travers la pratique d'activités organisées en cycle (jeux athlétiques, ballons, raquettes, précisions, etc.), les enfants apprennent à mieux se connaître, renforcer leur estime de soi, accroître leur autonomie, nouer des relations avec les autres et à mieux se projeter dans l'avenir en société.

Tous les mercredis, hors vacances scolaires, de 10h à 12h

Gymnase Marcelle Cahn

33 rue Cerf Berr

67000 Strasbourg

06 69 46 57 76 (Aloïse BARDI)

Mail : [abardi@asptt-strasbourg.eu](mailto:abardi@asptt-strasbourg.eu)

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT ADAPTÉ GRAND EST

Au service des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

À Vendenheim: compétitions de judo adapté.

M. Brian WALLIS, Vice-Président du Comité Départemental du Bas-Rhin du Sport Adapté

Contact via le Judo Club Vendenheim :

Mail : [judoclubvendenheim@gmail.com](mailto:judoclubvendenheim@gmail.com)

**Sport adapté, zone Alsace**

**Zone Alsace**

**15 rue de l'industrie**

**67400 Illkirch-Graffenstaden**

**Directrice: Jennifer Meyer**

**06 58 84 02 03**

**Mail: [jennifer.meyer@sportadapte.fr](mailto:jennifer.meyer@sportadapte.fr)**

**[www.ligue-sport-adapte-grand-est.com](http://www.ligue-sport-adapte-grand-est.com)**

En Alsace:

<https://www.ligue-sport-adapte-grand-est.com/o%C3%B9-pratiquer>

Pour obtenir la liste.



## ACCUEIL EN MILIEU ORDINAIRE DANS LES CLUBS SPORTIFS FÉDINOIS

Badminton et yoga avec l'AGF, ping-pong avec l'Envolée, sjoelbak avec Fédi'Sjoelbak, judo avec le Judo Club Vendenheim...

Il faut savoir que de plus en plus d'associations et de clubs accueillent le public en situation de handicap même si elles n'ont pas un « label handicap ». Il faudra vous rapprocher de l'association pour vous assurer de sa possibilité de répondre à vos besoins ou aux besoins de votre enfant s'ils sont spécifiques.

N'hésitez donc pas à contacter les associations sportives de notre commune:

<https://vendenheim.fr/culture-loisirs/annuaire-des-associations/>

rubrique Activités physiques & sportives

## HANDIVOILE À LA BASE DE LAUTERBOURG

Le bateau adapté peut accueillir une douzaine de passagers, dont deux en fauteuil roulant. Pour profiter des joies de la voile en toute sécurité, contactez Sébastien Degré, qui réside à Vendenheim et qui est moniteur de voile diplômé d'état à la base nautique de la Lauter. Il pourra vous donner tous les renseignements sur cette activité.

**Base de voile MJC de la Lauter à Lauterbourg**

**06 79 75 98 85**

**Mail: [sebastien.degre@fdmjc-alsace.fr](mailto:sebastien.degre@fdmjc-alsace.fr)**

## APRÈS-MIDIS HANDI-LOISIRS À VENDENHEIM

Des rencontres entre jeunes en situation de handicap mental sont organisées les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis de chaque mois de 14h à 16h au Fédi'Centre de Vendenheim.

L'occasion de se retrouver ensemble pour faire des jeux, comme le sjoelbak, pour parler ensemble et se détendre avant de prendre un goûter. Le groupe est ouvert aux personnes en situation de handicap mental et à leurs accompagnants.

.....  
Contact: Annie Hamm au 03 88 59 49 30  
ou Madeleine Maurer au 03 88 69 51 85  
.....

## FÉDI'CENTRE

Accueil des 10/15 ans. Les jeunes en situation de handicap y sont accueillis en milieu ordinaire.

Activités hors temps scolaire et activités pendant les vacances scolaires (ALSH).

.....  
Fédi'Centre  
14 rue Jean Holweg  
67550 Vendenheim  
03 90 29 43 80  
Mail : [fedicentre@vendenheim.fr](mailto:fedicentre@vendenheim.fr)  
.....



## LA MÉDIATHÈQUE TOMI UNGERER

Elle dispose d'un fonds de documents adaptés aux personnes en situation de handicap :

- 450 livres en grands caractères et tous les styles sont représentés.
- Plus de 100 livres audio

La médiathèque est équipée de liseuses électroniques.

.....

<p>Médiathèque Tomi Ungerer 14 rue Jean Holweg 67550 Vendenheim 03 88 69 46 35 <a href="https://mediatheque.vendenheim.fr">https://mediatheque.vendenheim.fr</a></p>	 <p>Médiathèque Tomi Ungerer Vendenheim</p>
--	--

.....

## SVCA: SERVICE VIE CULTURELLE ET ANIMATIONS LE DIAPASON

Plusieurs spectacles sont proposés pour les personnes en situation de handicap et sont indiqués dans les programmes culturels de l'Espace Culturel « Le Diapason »

La salle de cinéma peut accueillir 4 personnes en fauteuil roulant et des films sont également proposés en version sous-titrée.

.....  
LE DIAPASON  
14 rue Jean Holweg  
67550 Vendenheim  
03 88 59 45 50  
Mail : [lediapason@vendenheim.fr](mailto:lediapason@vendenheim.fr)  
.....

## LE CENTRE RESSOURCES PETITE ENFANCE & HANDICAP APEDI ALSACE

Le Centre Ressources Petite enfance & Handicap de l'APEDI Alsace a pour objectif de faciliter l'accueil et la garde en milieu ordinaire des enfants de moins de 6 ans en situation de handicap, en complément du suivi médical et thérapeutique. Son action vise à accompagner et conseiller les parents tout comme les professionnels et à constituer un lieu d'appui et de ressources, ouvert et accessible à tous.

.....  
• **Apédi Alsace**  
• 60, rue de la Grossau - CS 50046  
• 67027 Strasbourg  
• 03 88 84 99 00  
• [www.apedi-alsace.fr/etablissements-services/petite-enfance/crpeh-empeh](http://www.apedi-alsace.fr/etablissements-services/petite-enfance/crpeh-empeh)  
.....

## LA JEUNESSE AU PLEIN AIR DU BAS-RHIN (JPA)

Elle agit pour que tous les enfants et tous les jeunes puissent profiter de loisirs collectifs épanouissants, qu'ils soient issus de milieux défavorisés ou en situation de handicap. Elle mène des actions pour compléter et diversifier les actions sociales, pour éduquer à la solidarité et faciliter le départ de tous les enfants en colonies de vacances/classes de découverte.

.....  
• **LA JEUNESSE AU PLEIN AIR DU BAS-RHIN (JPA)**  
• 15 Rue de l'Industrie  
• 67400 Illkirch-Graffenstaden  
• 09 53 67 05 95  
• Mail : [jpa67@free.fr](mailto:jpa67@free.fr)  
• [www.jpa67.fr](http://www.jpa67.fr)  
.....

## LE CENTRE RESSOURCES ENFANCE - JEUNESSE ET HANDICAP (CREJH)

Le Centre Ressources Enfance-Jeunesse et Handicap de la JPA du Bas-Rhin a pour objectif et pour mission de faciliter l'accès aux loisirs de votre enfant, en milieu ordinaire, dans les accueils de loisirs, les activités périscolaires, les colonies de vacances, les activités sportives, culturelles... Il s'adresse aux parents mais aussi aux professionnels ayant ou accompagnant un enfant en situation de handicap.

.....  
• **Centre Ressources Enfance-Jeunesse & Handicap**  
• 15 rue de l'Industrie  
• 67400 Illkirch  
• 03 88 65 46 40  
• Mail : [loisirs.handicap@jpa67.fr](mailto:loisirs.handicap@jpa67.fr)  
• Accompagnement des familles : Sonia Cardoner,  
• 07 71 22 87 70  
.....

## ASSOCIATION NOUVEL ENVOL

Cette association propose des activités sportives, de loisirs, de vacances, des sorties et des séjours adaptés à des personnes en situation de handicap quel que soit leur déficience et leur âge, vivant ou non en institution spécialisée, ainsi qu'à leurs familles en pouvant leur offrir un temps de répit.

.....  
• **Association Nouvel Envol**  
• 3 rue de la batterie  
• 67118 Geispolsheim  
• 09 83 72 57 99  
• Mail : [nouvelenvol@yahoo.fr](mailto:nouvelenvol@yahoo.fr)  
• <https://nouvelenvol.fr/>  
.....



## - CINÉ RELAX (anciennement ciné-ma différence)

Dispositif national Ciné Relax: ce sont des séances de cinéma ouvertes à tous mais adaptées au public fragilisé par un handicap (personnes autistes, polyhandicapées, avec un handicap intellectuel, cognitif ou psychique qui peuvent présenter des comportements les excluant habituellement des cinémas).

Le dispositif mis en place permet d'accompagner et de sécuriser les spectateurs : la lumière s'éteint progressivement, le son est abaissé, il n'y a ni publicité ni bandes annonces. Des bénévoles de l'APEH (Aide aux Parents d'Enfants Handicapés), sensibilisés au handicap, sont présents pour accueillir et pour accompagner le public, de l'achat du billet jusqu'à la sortie du cinéma si besoin. Les bénévoles restent disponibles toute la séance pour que chacun se sente bienvenu et en sécurité.

**Cinémas les plus proches de Vendenheim faisant partie du dispositif :**

Le **Trèfle à Dorlisheim** avec une séance le troisième samedi du mois à 15 heures 30, et le **Ciné Vox à Strasbourg** avec une séance le deuxième samedi du mois à 16 heures.

.....  
● **CINÉ VOX**  
● 17 Rue des Francs-Bourgeois  
● 67000 Strasbourg  
.....

.....  
● **LE TRÈFLE**  
● Zone de loisirs Le Trèfle  
● 4 place de l'éléphant  
● 67120 Dorlisheim  
.....

.....  
● Les prochaines séances sur : [www.cinemadifference.com](http://www.cinemadifference.com)  
.....

**Ciné**   
*Relax*

## LES SÉJOURS VACANCES DE RÉPIT

Il existe plusieurs solutions pour partir en vacances avec son proche en situation de handicap tout en prenant du temps pour soi.

- **APF Evasion** organise des séjours encadrés par des professionnels et des bénévoles formés pour enfants et adultes en situation de handicap :

<https://apf-evasion.org/>

- **Vacances répit famille** organise des séjours à destination des aidants et de leur proche aidant en associant un village de vacances et une structure médico-sociale :

[www.vrf.fr/home.html](http://www.vrf.fr/home.html)

- le **Réseau passerelle** propose aux familles avec un enfant en situation de handicap des séjours familiaux de répit en combinant une offre de logement adapté et un espace d'accueil et de prise en charge des enfants, par une équipe professionnelle, sur le lieu de séjour :

[www.reseau-passerelles.org](http://www.reseau-passerelles.org)

- l'**Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV)** propose des séjours de vacances adaptés aux personnes en situation de handicap :

<https://www.ufcv.fr/Nos-métiers/Vacances-adaptées-organisées>

- L'**association Anae** organise des séjours de vacances pour le répit des aidants et des aidés, pour familles, individuels, personnes dépendantes et en situation de handicap :

[www.anae.asso.fr/types-de-sejours/sejour-repit-famille-individuel/](http://www.anae.asso.fr/types-de-sejours/sejour-repit-famille-individuel/)



# RÉPIT POUR LES AIDANTS

Il existe plusieurs catégories de solutions de répit :

- celles permettant de bénéficier d'un relai ou d'un soutien à l'extérieur du domicile (accueil de jour, maison de répit...);
- celles permettant d'organiser un relai et un accompagnement au domicile de la personne aidée ;
- celles proposant à l'aidant et à son proche de partager des moments privilégiés en dehors de leur quotidien dans le cadre de vacances ou séjours de répit.

## LA PAROLE AUX AIDANTS

L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 67), avec d'autres associations membres du Collectif Inter Associatif des Aidants Familiaux (CIAAF 67), propose un tout nouveau site :

[www.aidants67.fr](http://www.aidants67.fr)

Et notamment dans la rubrique « le répit, la détente » avec un guide à télécharger.

Le CIAAF 67 rassemble 13 associations bas-rhinoises qui sont engagées auprès d'aidants de personnes âgées ou en situation de handicap: AFM Téléthon Alsace Lorraine, AFTC ALSACE (l'Association des Familles de Traumatisés Crâniens d'Alsace), Aide aux Parents d'Enfants Handicapés (APEH), Association des Paralysés de France (APF), Association Générale des Familles (AGF 67), Coordination Handicap Autonomie, Confédération Syndicale des Familles, FAVEC - Association départementale des conjoints survivants et parents d'orphelins, Familles Rurales, Fédération des Malades et Handicapés, UDAF Bas-Rhin, UNAFAM Bas-Rhin (Union nationale des familles et amis de personnes malades ou handicapées psychiques), UNAPEI Grand Est.

Handicap et dépendance  
Accompagner un proche  
dans le Bas-Rhin

**Parole** aux  
aidants

## LES PLATEFORMES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT (PFR)

Les plateformes d'accompagnement et de répit apportent un soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie et de personnes atteintes d'une maladie chronique invalidante ou en situation de handicap. Il est possible de les contacter directement pour obtenir des conseils et du soutien.

Proche de notre commune :

**Plateforme d'accompagnement et de répit LE TRÈFLE**  
(Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller)

03 88 80 22 22

Mail : [letrefle@ch-bischwiller.fr](mailto:letrefle@ch-bischwiller.fr)

**Plateforme d'accompagnement et de répit**

**LES MADELEINES**

(Lingolsheim)

09 77 78 19 90

Mail : [pfr.residenceduparc@gmail.com](mailto:pfr.residenceduparc@gmail.com)

## L'APEH

L'association d'Aide aux Parents d'Enfants Handicapés milite pour le droit au répit pour les parents d'enfants en situation de handicap, quel que soit leur handicap ou leur âge.

L'APEH a développé en Alsace un dispositif de répit : le respir'sitting. C'est un dispositif qui consiste à proposer aux parents d'enfants en situation de handicap l'aide d'un étudiant des filières médicosociales (éducateur spécialisé, orthophoniste, kinésithérapeute...) venant à domicile afin de permettre un temps de répit aux parents.

L'APEH propose également des séances de cinéma ouvertes à tous mais adaptées au public fragilisé par un handicap. Voir page précédente avec le dispositif Ciné Relax.

**APEH**

3 rue du Général Streicher

67120 Molsheim

06 11 39 93 74

<https://apeh.fr>

## CAP'ACITÉ, L'INFORMATION ACCESSIBLE ET CITOYENNE

Le site internet **www.capacite.net** est un site d'informations et de services créé par et pour les personnes en situation de handicap. Sa création a été initiée et portée par l'ADAPEI du Morbihan.

Le site internet a été réalisé entièrement en Facile A Lire et à Comprendre (FALC) sur la base de pictogrammes, bandes sons et vidéos.

En quelques clics, les personnes en situation de handicap accèdent à des informations sur :

- les droits sociaux (aides accordées par la CAF, retraite, emploi, sécurité sociale, santé).
- les mesures de protection (tutelle, curatelle)
- les demandes spécifiques auprès de la MDPH (carte mobilité inclusion ou invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, recherche d'un emploi dans le milieu protégé ou ordinaire,...).
- les démarches administratives et citoyennes : renouvellement de pièce d'identité, carte d'électeur, des tutoriels pas à pas pour se créer un compte sur le site ameli par exemple.

Le site offre aussi la possibilité d'accéder plus facilement à l'information grâce à un moteur de recherche vocale.



Un site en Facile à Lire et à Comprendre 

## FALC - FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

Le FALC désigne un ensemble de règles ayant pour but de rendre l'information plus simple et plus claire, notamment aux personnes en situation de handicap intellectuel.



La **CNSA** (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) a rédigé des fiches en FALC sur les aides et les démarches pour informer les personnes en situation de handicap : majoration pour la vie autonome, accompagnement par un établissement médico-social, demandes auprès de la MDPH, scolarisation des enfants...

<https://www.cnsa.fr/documentation-et-donnees/publications-de-la-cnsa/les-fiches-en-facile-a-lire-et-a-comprendre>

### ACCESS'INFOS

Des textes faciles à lire pour adultes et adolescents :

[www.accessinfos.fr/accueil](http://www.accessinfos.fr/accueil)

